

SAS
H2o SUD-OUEST
Huissiers de Justice associés

PULCI Benjamin
DUCOS Armelle
12 Boulevard de Strasbourg


Rez-de-chaussée
31000 TOULOUSE

☎ : 05.32.97.10.80

☎ : 05.59.24.06.37

✉ : accueil31@h2o-huissiers.com

Site web : www.h2o-sud-ouest.com

 Paiement par carte bancaire

Caisse des dépôts et consignation
IBAN N° : FR 60 40031 00640 0000470650A 65

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL



Références : V - 1426
Mandat n° 2 - BP - ASGEN

ASSIGNATION EN JUSTICE

LE : MERCREDI DIX NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN

Nous, Société par Actions Simplifiée H2o SUD-OUEST, Société d'Huissiers de Justice titulaire d'un office, à la Résidence de TOULOUSE (31000), 12 Boulevard de Strasbourg, Armelle DUCOS et Benjamin PULCI, Huissiers de Justice associés, l'un d'eux soussigné,

A :

S.C.P. CAMPS Jean et CHARRAS Noel, Notaires Associés, dont le siège social est à (31000) TOULOUSE, 8 rue Labéda, prise en la personne de son représentant légal demeurant en cette qualité audit siège.

Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué à la modalité de signification.

A LA DEMANDE DE :

Monsieur LABORIE André, né(e) le 20/05/1956 à TOULOUSE, de nationalité française, demeurant à (31650) SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE, 2 Rue Rosa Parc, CCAS

SAS
H2o SUD-OUEST
Huissiers de Justice associés
PULCI Benjamin
DUCOS Armelle
12 Boulevard de Strasbourg
Rez-de-chaussée
31000 TOULOUSE
☎ : 05.32.97.10.80
☎ : 05.59.24.06.37
✉ : accueil31@h2o-huissiers.com
Site web: www.h2o-sud-ouest.com
 Paiement par carte bancaire
Caisse des dépôts et consignation
IBAN N°: FR 60 40031 00640 0000470650A 65

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL

MODALITE DE REMISE A PERSONNE (PERSONNE MORALE)

LE : MERCREDI DIX NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN

A la demande de :

Monsieur LABORIE André, né(e) le 20/05/1956 à TOULOUSE, de nationalité française, demeurant à (31650) SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE, 2 Rue Rosa Parc, CCAS

Etant mandaté à l'effet de signifier un acte de : Assignment

Celui-ci a été remis par l'huissier de justice soussigné selon les déclarations qui lui ont été faites, à :

S.C.P. CAMPS Jean et CHARRAS Noël, Notaires Associés, dont le siège social est à (31000) TOULOUSE, 8 rue Labéda, prise en la personne de son représentant légal demeurant en cette qualité audit siège.

suivant les modalités ci-après indiquées.

Je me suis transporté à l'adresse ci-dessus, et là étant, la copie du présent a été remise à **Maitre CHARRAS Noël, Notaire ainsi déclaré(e),**

qui a affirmé être habilité(e) à recevoir copie de l'acte, et confirmé que le domicile ou siège social du destinataire était toujours à cette adresse.

En outre l'exactitude dudit domicile ou du siège social m'a été confirmée par :

- **Présence d'une enseigne commerciale sur l'immeuble**

La lettre prévue à l'article 658 du Code de procédure civile a été adressée ce jour ou le premier jour ouvrable suivant la date du présent, au domicile du destinataire ci-dessus, avec copie de l'acte. Le cachet de l'huissier est apposé sur l'enveloppe.

Le présent acte a été établi en 17 feuillets, dont 15 recto-verso.

Le coût de l'acte est détaillé ci-contre.

Visées par moi les mentions relatives à la signification.

Benjamin PULCI



COUT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2020 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	36,18
Frais de déplacement (Art A444-48)	7,67
Total HT	43,85
TVA (20,00 %)	8,77
Total hors affranchissement	52,62
Affranchissement (Art R444-3)	
Affranchissement LS	1,90
Total TTC	54,52
Acte dispensé de la taxe	



Références : V - 1426
Mandat n°2 - BP - MRCPM

SAS
H2o SUD-OUEST
Huissiers de Justice associés

PULCI Benjamin
DUCOS Armelle
12 Boulevard de Strasbourg

Rez-de-chaussée
31000 TOULOUSE

☎ : 05.32.97.10.80

☎ : 05.59.24.06.37

✉ : accueil31@h2o-huissiers.com

Site web : www.h2o-sud-ouest.com

 Paiement par carte bancaire

Caisse des dépôts et consignation
IBAN N° : FR 60 40031 00640 0000470650A 65

ASSIGNATION EN JUSTICE

LE : MERCREDI DIX NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN

Nous, Société par Actions Simplifiée H2o SUD-OUEST, Société d'Huissiers de Justice titulaire d'un office, à la Résidence de TOULOUSE (31000), 12 Boulevard de Strasbourg, Armelle DUCOS et Benjamin PULCI, Huissiers de Justice associés, l'un d'eux soussigné,

A :

SCP DAGOT-MALBOSC , dont le siège social est à (31000) TOULOUSE, 6 Place Wilson

Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué à la modalité de signification.

A LA DEMANDE DE :

Monsieur LABORIE André, né(e) le 20/05/1956 à TOULOUSE, de nationalité française, demeurant à (31650) SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE, 2 Rue Rosa Parc, CCAS

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL



Références : V - 1426
Mandat n° 2 - BP - ASGEN

SAS
H2o SUD-OUEST
Huissiers de Justice associés
PULCI Benjamin
DUCOS Armelle
12 Boulevard de Strasbourg
Rez-de-chaussée
31000 TOULOUSE
☎ : 05.32.97.10.80
☎ : 05.59.24.06.37
✉ : accueil31@h2o-huissiers.com
Site web: www.h2o-sud-ouest.com
 Paiement par carte bancaire
Caisse des dépôts et consignation
IBAN N°: FR 60 40031 00640 0000470650A 65

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

COPIE CONFORME A
L'ORIGINAL

**MODALITE DE REMISE A PERSONNE
(PERSONNE MORALE)**

LE : MERCREDI DIX NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN

A la demande de :

Monsieur LABORIE André, né(e) le 20/05/1956 à TOULOUSE, de nationalité française, demeurant à (31650) SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE, 2 Rue Rosa Parc, CCAS

Etant mandaté à l'effet de signifier un acte de : Assignation

Celui-ci a été remis par l'huissier de justice soussigné selon les déclarations qui lui ont été faites, à :
SCP DAGOT-MALBOSC , dont le siège social est à (31000) TOULOUSE, 6 Place Wilson

suivant les modalités ci-après indiquées.

Je me suis transporté à l'adresse ci-dessus, et là étant, la copie du présent a été remise à **Maître DAGOT-MALBOSC Jean-Michel, Notaire ainsi déclaré(e)**,

qui a affirmé être habilité(e) à recevoir copie de l'acte, et confirmé que le domicile ou siège social du destinataire était toujours à cette adresse.

En outre l'exactitude dudit domicile ou du siège social m'a été confirmée par :

- **Présence du nom du destinataire sur la boîte aux lettres,**
- **Présence du nom du destinataire sur l'interphone,**
- **Présence du nom du destinataire sur le tableau des occupants,**
- **Présence d'une enseigne commerciale sur l'immeuble**

La lettre prévue à l'article 658 du Code de procédure civile a été adressée ce jour ou le premier jour ouvrable suivant la date du présent, au domicile du destinataire ci-dessus, avec copie de l'acte. Le cachet de l'huissier est apposé sur l'enveloppe.

Le présent acte a été établi en 17 feuillets, dont 15 recto-verso.

Le coût de l'acte est détaillé ci-contre.

Visées par moi les mentions relatives à la signification.

Benjamin PULCI



COUT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2020 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	36,18
Frais de déplacement (Art A444-48)	7,67
Total HT	43,85
TVA (20,00 %)	8,77
Total hors affranchissement	52,62
Affranchissement (Art R444-3)	
Affranchissement LS	1,90
Total TTC	54,52
Acte dispensé de la taxe	



Références : V - 1426
Mandat n°2 - BP - MRCPM